
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 33/2 (2006)

DOI: 10.11588/fr.2006.2.49783

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

was angesichts der historischen Situation nur normal erscheint – *le monde étoit trop déchaîné contre M. Chamillart pour qu'il pût être utile dans ce poste*, aber hinzufügt: *entre vous et moi, je crois M. Voysin, qui l'occupe présentement, beaucoup plus capable de le remplir* (S. 159, Anm. 250). Dies ist natürlich keine schöne Bilanz für einen Biographen, welcher immer geneigt ist, seinem ›Helden‹ zur Seite zu stehen – aber vielleicht doch historisch korrekter? Es erscheint zumindest logischer, als die zahlreich bemühten methodisch-strukturellen Erklärungsversuche ...

Zumal scheint das »Exil« Chamillarts doch sehr gemildert gewesen zu sein, was ein Blick auf die erheblichen nach 1709 getätigten Finanzgeschäfte und Immobilienkäufe belegt (S. 367–378). Hinzu kamen in dieser Zeit allerdings schwere Schicksalsschläge (Tod dreier Kinder), was nun jedoch Ludwig XIV. nicht anzulasten ist. Vielmehr zeigte gerade die Deszendenz des Ministers, wie zweifelhaft die finalen Schlußfolgerungen Pénicaus doch klingen. Deutete der »Fall Chamillart« wirklich auf die »crise ultime de l'ancienne monarchie« (S. 417, Schlußsatz) voraus, oder zeigte nicht gerade die wohlwollende Behandlung seiner Kinder durch Ludwig XIV. (etwa Michel II de Chamillart, Marquis de Cany: heiratete 1708 Marie-Françoise de Rochechouart-Mortemar, 1709 Colonel im Régiment de la Marine, 1716 Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roy), den definitiven Aufstieg eines Dienstadelsgeschlechts in die Ränge des Hofadels? – »Ainsi, les Chamillart, après une seule génération au ministère, sont-ils passés, en un temps difficile, pour les finances et la guerre, de la robe à la noblesse de Cour, accomplissant une promotion sociale rapide et exceptionnelle«⁸.

Die Sicht Pénicaus kann ein abschließendes Urteil über Michel Chamillart sein, muß es aber nicht; vor allem die Schlußfolgerungen über Periodisierung und Schicksal der Monarchie muß man bestimmt nicht übernehmen. Dies schmälert aber keineswegs das immense Verdienst des Autors, diese interessante Figur in ermüdender Kleinarbeit erschlossen und in erfreulicher, kompetenter und – dies sei nicht verschwiegen – auch stilistisch ansprechender Form vorgelegt zu haben. Ein reicher Anhang an Dokumenten, Genealogien, sowie eine treffende, leider nur in Schwarz/Weiß gehaltene Bilddokumentation ergänzen die Ausführungen; das umfangreiche Quellenverzeichnis läßt die Arbeit erahnen, die bewältigt wurde.

Bilanzierend kann man also durchaus L. Bély zustimmen, der sein Vorwort zu vorliegender Arbeit mit dem vielsagenden Satz beschließt, sie öffne neue Einsichten als »magistrale leçon d'histoire qui enrichit notre connaissance d'un moment crucial, tout en ouvrant de belles perspectives et des débats passionnants« (S. X) – dem ist nichts hinzuzufügen.

Josef J. SCHMID, Mainz

Marcus JUNKELMANN, »Das greulichste Spectaculum«. Die Schlacht von Höchstädt 1704, München (Haus der Bayerischen Geschichte) 2004, 84 p. (Hefte zur Bayerischen Geschichte und Kultur), ISBN 3-927233-90-0, EUR 5,00.

Le 13 août 1704, sur la rive gauche du Danube, eut lieu près d'Höchstädt, au village de Blindheim, une bataille qui tourna au carnage et fut un désastre pour le roi Louis XIV et, avant tout, pour son allié Maximilien II, l'Électeur de Bavière. Les historiens, à la suite des contemporains des débuts de la guerre de succession d'Espagne, ultime conflit du règne de ce »roi de guerre« que fut Louis XIV, s'accordent à reconnaître que le maréchal de Tallard, successeur de Villars à la tête des troupes envoyées en renfort vers la Bavière, ne fut pas à la hauteur de ses responsabilités aux côtés de l'Électeur et face à deux adversaires de grand

8 LOUIS TRENARD, Chamillart, Michel de, in: François BLUCHE (Hg.), Dictionnaire du Grand Siècle, Paris 1990, S. 294.

talent, premiers stratèges de leur temps: le prince Eugène et le duc de Marlborough. Pire encore, Tallard fut fait prisonnier avec plus de 1200 officiers et 13 000 soldats. La bataille avait coûté au moins 20 000 morts dont 12 000 du côté des Français et des Bavarois, sans oublier les milliers de blessés promis à une disparition prochaine faute de soins appropriés pour les sauver de la gangrène. Marlborough dans le bulletin de victoire adressé à la reine Anne d'Angleterre qu'il avait encouragée à continuer la guerre à la mort du roi Guillaume III en 1702, ne cache pas sa fierté au soir de la bataille tout en soulignant que sa tâche n'est pas achevée: »Je n'ai pas le temps de vous rien dire davantage, sinon que je vous prie d'assurer la reine de mes respects et d'annoncer à Sa Majesté que son Armée a remporté une glorieuse Victoire; le maréchal de Tallard et deux autres généraux sont dans nos carrosses; et je suis occupé à poursuivre le reste«. Jubilation et jugement sans appel du vainqueur à l'égard de vaincus harcelés dans leur retraite et réduits à la dimension d'un »reste«!

Mais comment en est-on arrivé là en quelques mois puisque, au même endroit, moins d'un an auparavant, le 20 septembre 1703, les troupes de Villars et de l'Électeur, enfin réunies, avaient remporté la première bataille d'Höchstädt contre les Impériaux du comte de Styrum? Le présent ouvrage fournit non seulement toutes les explications d'un tel revirement mais aussi toute la mise en scène qui précède le déroulement de la bataille après l'avoir resituée dans la trame du conflit de la Succession d'Espagne qui débute en mai 1702 lorsque les Alliés (Angleterre, Provinces-Unies, Empereur) déclarent la guerre à la France et à l'Espagne. C'est à la mi-novembre 1700 que Louis XIV, alors âgé de 62 ans, accepte le testament du roi d'Espagne Charles II, mort le premier novembre, qui instituait pour son héritier universel son petit-neveu, le duc d'Anjou, second fils du Grand Dauphin et petit-fils de Louis XIV. Ce testament interdisait tout démembrement des États espagnols et l'union sous une même couronne de la France et de l'Espagne. Cette ultime décision du roi d'Espagne lui avait été dictée par la mort soudaine, le 6 février 1699, du premier prétendant à sa succession qui n'était autre que le jeune Joseph-Ferdinand, fils aîné de l'Électeur de Bavière, né de son premier mariage avec Maria-Antonia, fille de l'empereur Léopold I^{er}, et petit-fils de l'infante Marguerite Thérèse, épouse de Léopold I^{er}. Espérance éphémère d'un bel héritage qui aurait pu préserver la paix et que traduit dans l'ouvrage le portrait émouvant de cet enfant aux traits d'un jeune adulte qui, tout en regardant le peintre Joseph Vivien, montre de sa main droite la puissance qui lui est promise et reconnue par l'accord de La Haye conclu entre Louis XIV et Guillaume III: près de lui un globe terrestre, au second plan, deux navires ancrés au port et, dans le lointain, la silhouette d'un château en Espagne.

Nous voilà au cœur des liens familiaux et diplomatiques de l'Europe d'Ancien Régime, celle des rois et des princes, sujette à la fois aux déchirements de successions capables d'en compromettre le fragile équilibre et aux réconciliations matrimoniales qui tentent de mettre un point final aux clauses difficilement négociées des traités, à l'issue de conflits de plus en plus coûteux en hommes et en argent. Aux traités de Ryswick qui scellent la fin de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, à l'automne 1697, Louis XIV avait maintenu ses prétentions à la succession d'Espagne, tout en reconnaissant Guillaume III comme roi d'Angleterre et en s'engageant à ne plus soutenir Jacques II afin de ne pas attiser les braises entre leurs deux nations. Dès cette date, il devenait évident que la prépondérance française de la seconde moitié du Grand Siècle, du traité des Pyrénées de 1659 à ceux de Ryswick, ne résisterait pas au changement de siècle. Côté français, il n'était plus temps de faire des conquêtes mais de les préserver et de les fortifier avec l'aide des meilleurs ingénieurs, dont Vauban reste le maître, et grâce à l'appui d'alliances de revers comme celle de la Bavière dans la guerre qui débutait. Sachant bien que pour l'Électeur, isolé face aux Impériaux, toute défaite sur ses terres ou à proximité, pour cause d'encercllement adverse ou de retard des renforts venus de France, risquait de se solder par une dépossession et par l'exil. Louis XIV en est parfaitement conscient lorsqu'il adresse, le 21 août 1704, quelques jours après la bataille d'Höchstädt, cette lettre au maréchal de Marsin: »Je mande au maréchal de Villeroy de

s'avancer le plus loin qu'il pourra pour vous soutenir et favoriser votre retraite [...]. L'état où se trouve l'électeur de Bavière me fait beaucoup plus de peine que la perte que j'ai faite. S'il trouve des dispositions pour faire un accommodement ou pour conserver sa famille et son pays, quel qu'il soit, il lui serait avantageux que de le voir exposé à être ravagé [...] s'il trouve les ennemis déterminés à ne lui accorder aucune condition, le seul parti qui lui convienne est de repasser les montagnes avec mes troupes.» La suite confirme ces craintes royales: les troupes de l'Électeur ou ce qu'il en reste quittent la Bavière, opérant leur retraite en direction de l'armée de Villeroy. Arrivées à Strasbourg le premier septembre, elles prennent la route des Flandres. Avant son départ, le 17 août 1704, Maximilien II a confié à son épouse, Thérèse-Cunégonde de Pologne, la régence de la Bavière avec la tâche délicate de négocier avec l'Empereur, Léopold I^{er}. Ce dernier, après son refus de rencontrer lui-même les envoyés de la régente, en charge son fils, le futur Joseph I^{er}, qui lui succède en mai 1705. En résidence à Namur, l'Électeur devra attendre la fin de la guerre et la signature des traités de 1714 pour rentrer dans ses États.

Dès lors on saisit mieux le rôle et l'importance de la seule bataille d'Höchstädt. Pour la reconstituer dans toutes ses dimensions, Marcus Junkelmann a réuni une documentation qui cumule les avantages d'un reportage et d'un pèlerinage. Le point de départ en est fourni par des photographies d'aujourd'hui: celles de paysages d'un calme à toute épreuve avec leurs champs cultivés, leurs prairies, leurs ruisseaux aux eaux vives ou dormantes, leurs villages aux églises pimpantes. Comme si la nature avait tenu à effacer toutes les traces d'un affrontement sans merci, ne laissant subsister que des reliques patiemment ramassées et rassemblées à la façon de ces boulets et de ces morceaux d'étrier et d'armes rouillés dont la photographie sert de couverture à l'ouvrage, en toute modestie et recueillement. Dès lors, plus de doute à avoir, si la nature a redonné aux paysages de la plaine et des bords du Danube leur tranquillité d'avant la bataille, les hommes d'aujourd'hui ne doivent pas oublier mais se souvenir qu'à cet endroit, en un jour, vainqueurs et vaincus n'ont pas été départagés par la mort et que les survivants étaient promis à d'autres batailles encore plus meurtrières telle celle de Malplaquet en 1709. Comme on est loin de la guerre en dentelles d'ordinaire attribuée au XVIII^e siècle. En même temps, l'ouvrage révèle l'ampleur et la variété de la documentation liée aux origines, au déroulement et aux conséquences de la bataille avec une priorité aux cartes et aux croquis qu'elles ont permis d'établir pour une reconstitution précise de la marche des armées, de leur progression vers le champ de bataille et de leurs mouvements aux différentes heures de la journée. Quant aux héros du jour, Marlborough et le prince Eugène, ils ont droit aux grands tableaux qui les met en valeur au sein de leur état-major et face à l'ordonnancement matinal des armées prêtes à se battre ou à la mêlée des combattants et des chevaux au soir de la bataille. Peintures classiques dans leur composition et que Louis XIV affectionnait particulièrement quand il était vainqueur et quand il avait encore l'âge d'être un roi combattant. Revanche de la vie, revanche de la Fortune, ce sont désormais ses adversaires qui trouvent dans la confrontation des armes l'occasion de la mise en scène de leur gloire. Moins recherchées mais tellement plus précises et plus riches, les gravures fournissent sans doute la meilleure illustration des conditions de la vie militaire et des souffrances accumulées des populations civiles, livrées à tous les dommages des gens de guerre.

Cette même année 1704, quelques mois après la bataille, le jeune François Marie Arouet, futur Voltaire, entre au collège Louis-le-Grand. Nous ne savons rien de la façon dont lui et ses camarades connurent et évaluèrent l'étendue des désastres contemporains de leur jeunesse, mais nous pouvons mesurer, grâce au témoignage de la princesse Palatine, combien la nouvelle du désastre d'Höchstädt émut la cour de Versailles: *On ne voit partout que visages désolés et soucieux. Ce sont les parents de ceux qu'on sait être prisonniers, et de tous ceux dont on n'a pas encore de nouvelles. Ils me font de la peine [...] On voit de tous côtés des mères qui courent pour avoir des nouvelles de leurs enfants.* Ce n'est que plus tard, dans »Le

siècle de Louis XIV», que Voltaire fera le bilan de la bataille, à sa manière et dans une perspective qui rejoint celle du présent ouvrage: »Les vainqueurs y eurent près de cinq mille morts, et près de huit mille blessés, et le plus grand nombre du côté du prince Eugène. L'armée française y fut presque entièrement détruite. De soixante mille hommes, si longtemps victorieux, on n'en rassembla pas plus de vingt mille effectifs. Environ douze mille morts, quatorze mille prisonniers, tout le canon, un nombre prodigieux d'étendards et de drapeaux, les tentes, les équipages, le général de l'armée et douze cents officiers de marque au pouvoir du vainqueur, signalèrent cette journée. Les fuyards se dispersèrent; près de cent lieues du pays furent perdues en moins d'un mois [...]. Personne n'osait apprendre au roi une vérité si cruelle. Il fallut que madame de Maintenon se chargeât de lui dire qu'il n'était plus invincible«.

Anne-Marie COCULA, Villenave-d'Ornon

Early Modern Natural Law Theories. Contexts and Strategies in the Early Enlightenment, ed. by T. J. HOCHSTRASSER and P. SCHRÖDER, Dordrecht, Boston, London (Kluwer Academic Publishers) 2003, 332 S. (Archives Internationales d'histoire des idées/International Archives of the History of Ideas, 186), ISBN 1-402-01569-0, EUR 133,70.

Le colloque de l'université de Londres des 2-3 septembre 1999 voulut réexaminer la littérature sur le droit naturel, redonner cohérence à la notion, la recontextualiser à partir de l'héritage antique et médiéval et des expériences empiriques du temps (l'Empire après la guerre de Trente ans, les révolutions anglaises) et pour finir en faire un élément de définition intellectuelle des pré-Lumières qui ne seraient pas qu'une simple plage chronologique. Il faut d'abord opposer les conceptions ancienne et moderne du droit naturel, ce à quoi s'applique Merio SCATTOLA. Dans l'Antiquité et au Moyen Âge, le droit naturel est un droit inné. Pour Thomas d'Aquin, le droit naturel, c'est la lumière de Dieu gravée en tout être humain, signifiée par les dix commandements. C'est une pluralité de principes qui forment un tout, sans pour autant constituer un système déductif. Cette loi naturelle est une part de l'ordre universel de la justice qui gouverne la création. Tout humain connaît cet ordre et le souverain qui l'enfreint est un tyran. Cet ordre universel n'est pas visible dans son essence, mais dans ses effets et se décline en loi naturelle, loi divine et loi humaine. L'âge moderne refuse l'innéité de la loi naturelle. Ce qui est inné, ce sont les instincts que l'homme partage avec l'animal. La loi naturelle nous vient de la raison, et la volonté libre de l'homme désire nécessairement ce que la raison indique être le bien. De la rationalité de la loi naturelle dérive le fait qu'elle se construit en système à partir d'un principe universel et fondamental. Le pur état de nature, c'est la guerre. On en sort par le contrat qui transfère au souverain les volontés particulières; lui obéir, c'est obéir à soi-même. Seule l'autorité civile préserve les droits de l'état de nature. La loi naturelle est donc doublement fondée, dans l'état de nature imaginé et dans la société civile. Dès qu'il y a contrat, la société est une personne et la loi naturelle vaut indifféremment pour l'individu et pour la société. Jon PARKIN s'intéresse à la réception plurielle de Hobbes par ses contemporains et montre que sa méthode implique le lecteur dans une démarche critique qui, à partir de concepts familiers, peut avoir des effets dévastateurs. Il y a chez Hobbes une façon de s'arrêter au seuil de l'hétérodoxie, tout en y poussant son lecteur. Parkin discute l'accueil de Hobbes aux Provinces-Unies où il comble le vide laissé par Descartes dans le champ du politique: Velthuysen, un cartésien très hostile au calvinisme orthodoxe, les frères de Court qui le tirent vers le républicanisme et non la monarchie, les universités. Le chapitre 16 du »Tractatus Theologico-Politicus« de Spinoza doit beaucoup à Hobbes. En Angleterre, son anticléricalisme est utilisé par les Indépendants contre l'orthodoxie presbytérienne; la période de Clarendon marquée par le monopole anglican est très hostile au penseur, athée, immoral, épicurien et misanthrope; il est critiqué par Scargill, Wolseley et suscite le trouble